

STRATEGIES DE PROMOTION DES MICROENTREPRISES PRIVEES DES JEUNES DEBROUILLARDS POUR LEUR BIEN-ETRE SOCIO-ECONOMIQUE A BUKAVU

ABDOU Bukeni Olivier *

RESUME. – Depuis la nuit des temps, le patron, l'entrepreneur en quête des richesses, s'est toujours intéressé à une main d'œuvre bon marché. Les jeunes des milieux périphériques sont venus constituer la main-d'œuvre des microstructures dans la ville de Bukavu. Ces derniers sont malheureusement exploités par leurs employeurs et n'arrivent pas à émerger. Un programme pour leur encadrement, dont l'approche sera axée sur l'assistance juridico-financière, est indispensable pour les aider à relever le défi de leur exploitation en vue de leur émergence.

MOTS- CLES. - Jeunes débrouillards, travailleurs, microentreprises privées, bien-être

ABSTRACT. - A long time ago, the manager, the entrepreneur in quest for wealth is always concerned with the recruitment of a poorly paid labour force. The youth from surrounding areas of Bukavu town have come to constitute the microstructures' labour force in Bukavu town. They are unfortunately used by their employers for poor salaries. So, they are not emerging. Therefore, a program for their training of which the approach will be concerned with legal matters and financial support is salient for helping them to tackle the challenge of their exploitation for their development.

KEYWORDS. – Casual worker youth, worker, private micro enterprises, welfare

I. INTRODUCTION

L'expression « développement économique local », en sigle DEL, était apparu vers les années 1980 pour désigner les efforts endogènes entrepris pour l'émergence des initiatives économiques sur un territoire local donné. Parmi les acteurs de celui-ci se trouvent les microentreprises privées (MEP), qui jouent un rôle moteur dans le développement économique local en tant que pourvoyeur d'emploi, des revenus, des biens et services pour la survie et par ricochet, du progrès de la population.

Depuis l'époque coloniale, la préoccupation des autorités politico-administratives était surtout axée sur le développement économique. C'est ainsi qu'à l'aube de son indépendance, la République Démocratique du Congo, notre pays, figurait parmi les géants de l'Afrique, non seulement du point de vue des potentialités, mais aussi de celui de l'organisation économique.

Aujourd'hui, depuis plus d'une décennie, notre pays traverse une situation de crise socio-économico-politique sans précédent, avec des conséquences sur tous les plans de la vie nationale. Avec la dégradation continue des structures étatiques, les conditions socio-économiques sont au plus bas de l'échelle normale et, comme le confirme MUHEME (1996), « lorsqu'une situation est définie comme réelle, elle entraîne des conséquences réelles ». C'est donc sous cet angle que les tumultes qui agitent notre pays entraînent, du jour au lendemain, l'appauvrissement des populations.

Pour faire face à cette situation, la population a développé des mécanismes de résilience, car, comme le souligne SADIKI (2001), « Si le développement économique a longtemps été axé sur l'exploitation des ressources naturelles d'une région ou d'un pays (...), aujourd'hui, ce même développement économique passe de plus en plus par l'exploitation des ressources humaines, de leur créativité et de leur potentialité entrepreneuriale ».

Bien que les MEP constituent une bouée de sauvetage pour les millions de personnes, elle renferme beaucoup de zones d'ombre. Dans la ville de Bukavu, pour faire face aux multiples besoins de leurs familles, surtout dans la situation de crise politico-économique que traverse notre pays, la majorité de la population

* Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR/Bukavu), R.D. Congo
<https://www.ceruki-ispbukavu.net>



s'était mise à créer des MEP. Cependant, comme nous le prouve l'histoire de la délocalisation des firmes européennes vers les nouveaux pays industriels de l'Asie du Sud-est qu'on nomme fièrement aujourd'hui les nouveaux dragons asiatiques, le patron, cet entrepreneur en quête des richesses, surtout pour la survie, s'intéresse à une main d'œuvre bon marché. Les MEP utilisent donc souvent des jeunes désœuvrés venus de la périphérie de la ville, fuyant non seulement l'insécurité, mais aussi la crise économique qui sévit dans leurs milieux d'origine pour aller à la recherche de l'argent en milieux urbains. Il s'agit, par ailleurs, de l'exode professionnel plutôt que de l'exode rural au vrai sens de ce terme, car la majorité de ces jeunes, une fois arrivés en ville, s'adonnent à la débrouillardise. En ce qui concerne la ville de Bukavu, cette jeunesse constitue la main d'œuvre des MEP, étant donné qu'elle n'a pas assez de moyens pour se scolariser ou initier directement des activités génératrices des revenus.

Au vu de ce qui précède, notre étude se propose de répondre à la question de savoir ce qui serait à la base de la non émergence des jeunes débrouillards venus de la périphérie travailleurs dans les micro-entreprises privées de la ville de Bukavu.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Pour nos investigations sur le terrain, nous nous sommes servi d'un échantillon de 117 personnes constitué de 5 personnes adultes, anciens jeunes débrouillards, qui avaient réussi à émerger dans la vie et de 112 jeunes débrouillards, répartis dans les trois communes urbaines de la ville de Bukavu (Kadutu, Ibanda et Bagira). Cet échantillon nous a permis de classer ces jeunes dans 4 types d'activités ainsi que le montre le tableau suivant :

Tableau N°1 : Répartition de l'échantillon par commune selon le type d'activité

Activités Communes	Vendeurs des beignets	Vendeurs des galettes	Vendeurs de lait	Vendeurs des boissons sucrées	Total	%
Kadutu	15	24	10	13	62	52,35
Ibanda	11	5	7	12	35	31,25
Bagira	9	6	0	0	15	13,3
Total	35	35	17	25	112	
%	31,25	31,25	15,17	22,32		

Pour nous imprégner des conditions de travail de ces jeunes débrouillards venus de la périphérie, devenus des travailleurs dans les microentreprises privées de la ville de Bukavu, de même que de leurs desiderata en rapport avec leur bien-être, nous avons effectué une enquête durant un mois et demi (du 02 mai au 16 juin 2008). Ces jeunes débrouillards, nous les rencontrions occasionnellement dans les rues de la ville, les marchés et autres places publiques. Ils étaient souvent agités et instables.

Pour la récolte des données, nous nous sommes servi d'un guide d'entretien adapté au niveau d'instruction de nos enquêtés. Notre canevas comportait 28 questions regroupées dans les 5 axes thématiques suivants : l'identification de nos enquêtés, les renseignements sur leurs familles, leur travail, l'aspect de leur exploitation et leur aspiration au bien-être. Quant aux adultes anciens jeunes débrouillards, nos entretiens portaient sur la question principale, à savoir ce qu'ils ont fait pour émerger dans la vie.

III. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES DEBROUILLARDS A BUKAVU : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

3.1. Age et sexe des enquêtés



L'âge de la majorité de nos enquêtés varie entre 13 et 18 ans, soit 44,64 % de l'échantillon. Ceux dont l'âge varie entre 25 et 30 ans ne représentent que 3,57 %. Aucun de nos enquêtés n'avait plus de 30 ans. Ceci s'expliquerait par le fait que plus les débrouillards avancent en âge, plus ils ont honte de s'adonner au rodage et plus ils ont tendance à faire d'autres travaux qu'ils estiment beaucoup plus intéressants. Il n'est pas aussi exclu que les propriétaires de ces microstructures préfèrent utiliser les plus jeunes pour facilement les exploiter. Nous avons aussi voulu nous imprégner de leur niveau d'instruction en vue de vérifier davantage si l'aspect de leur exploitation n'est pas, d'une manière ou d'une autre, à la base de leur incapacité à émerger.

3.2. Niveau d'instruction des enquêtés

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 2. Répartition des enquêtés par niveau d'instruction et selon les tranches d'âge

	Analpha bêtes	Primaire	Cycle d'orientation	Humanité (cycle long)	Université	Total	%
7 à 12 ans	9	5	-	-	-	14	12,50
13 à 18 ans	14	28	7	-	-	49	43,75
19 à 24 ans	7	19	13	2	-	41	36,60
25 à 30 ans	2	2	1	3	-	8	7,14
Total	32	54	21	5	0	112	100
%	28,57	48,21	18,75	4,46	0	100	

Nous remarquons que le groupe majoritaire des enquêtés, soit 48,21 %, avait le niveau primaire tandis que les analphabètes viennent en deuxième position avec 28,57 %. Ceux qui ont fait le cycle d'orientation forment un groupe de 18,75 % alors que 4,46 % seulement ont dépassé ce niveau pour arriver au cycle long des études secondaires.

Il ressort donc de l'analyse de ces résultats que le niveau d'instruction de la majorité de ces jeunes débrouillards est trop bas. Ceci explique qu'ils soient corvéables et malléables à merci. En effet, ils doivent être, en principe, moins exigeants et se contenter sans aucune forme de procès de la modique prime qui leur est attribuée à la fin du mois.

3.3. Rapport entre le salaire et les heures prestées

Les résultats des enquêtes menées sont présentés dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau n°3. Appréciation du salaire mensuel par rapport aux heures prestées

	Moins de 5\$	5 à 10 \$	10 à 15\$	Plus de 15\$	Total	%
Moins de 8 heures	-	5	2	-	7	6,25
8 à 10 heures	2	10	3	-	15	13,39
11 à 13 heures	1	18	9	-	28	25,00
14 à 16 heures	5	12	8	-	25	22,32
17 à 19 heures	2	17	11	-	30	26,78
Plus de 20 heures	-	3	4	-	7	6,25
Total	10	65	37	0	112	100



En rapport avec le salaire, la majorité des débrouillards interrogés (58,03%) gagnent mensuellement moins de 10\$ (entre 5 à 10\$). Ceux qui gagnent entre 10 et 15 \$ US ne représentent que 33,03 % et ceux qui gagnent moins de 5\$ par mois représentent 8,92% des personnes interrogées. Quant en ce qui concerne les heures de travail prestées par jour, 26,78% estiment prêter pendant 17 à 19 heures de travail par jour alors que 25% estiment prêter pendant 11 à 13 heures de travail par jour. Ceux dont la durée de leur travail va de 14 à 16 heures par jour représentent 22,32% de l'échantillon tandis que ceux qui travaillent pendant moins de 8 heures ou pendant plus de 20 heures par jour représentent respectivement 6,25 % de l'échantillon. Il n'existe donc aucun rapport entre les heures de travail par jour et le salaire touché par mois. En ce qui concerne le temps, le groupe majoritaire travaille de 17 à 19 heures par jour, alors que parmi eux, personne ne touche plus de 15\$. Il va de soi que ce travail constitue une exploitation de l'homme par l'homme. Signalons aussi que la majorité de ceux qui touchent moins de 5\$ par mois sont des fillettes dont les initiateurs des MEP sont allés chercher au village auprès des membres de leurs familles et dont le salaire est estimé à une pièce d'habit « Dubai » par mois pour la maman.

En rapport avec d'autres aspects de l'exploitation des jeunes débrouillards, signalons que 52,67% de nos enquêtés affirment qu'ils sont payés régulièrement par leurs employeurs alors que 47,32% ne le sont pas. Par rapport à l'activité principale dont la vente des produits pour lesquels ils ont été engagés, 80,35% de nos enquêtés affirment que leurs travaux s'étendent à d'autres activités alors que 19,64% d'entre eux ont réagi négativement. 54,46% estiment que c'est sous certaines contraintes qu'ils accomplissent leurs tâches. 45,35% soutiennent le contraire. Il sied aussi de signaler que 100 % de nos enquêtés n'ont signé aucun contrat de travail avec leurs employeurs. Ceci s'expliquerait par le fait que la majorité d'entre eux ignorent la loi.

Malgré cette forme d'exploitation à laquelle ils sont soumis, nous avons voulu savoir si les jeunes connaissent et exploitent d'autres sources de revenus, et s'ils arrivent à épargner. Les tableaux qui suivent nous fournissent des renseignements par rapport à ces aspects.

► Les sources de revenu

Tableau n°4. Autres sources des revenus et connaissance des métiers

Questions	Fréquence		%	
	Oui	Non	Oui	Non
Avez-vous d'autres sources des revenus ?	29	83	25,89	74,10
Connaissez-vous un métier quelconque ?	15	97	13,39	86,60

Alors que 74,10% de nos enquêtés n'ont pas d'autre source des revenus, 25,89% en ont. Aussi, 86,60% ne connaissent aucun métier tandis que 13,39% connaissent un métier.

► Les épargnes des jeunes débrouillards

Tableau n°5. Evaluation de l'épargne mensuelle par rapport au salaire

Epargne mensuelle	0\$	± 1 à 3\$	± 4 à 5\$	± 6 à 8\$		Plus de 10\$	Total	% des épargnants
Tranches des salaires								
Moins de 5\$	4	-	3	1	2	-	10	60,00
5 à 10 \$	19	-	3	9	10	24	65	70,76



ISSN: 2412-5873, <https://www.ceruki-ispbukavu.net>

10 à 15\$	7	-	-	5	8	17	37	81,08
Total	30	-	6	15	20	41	112	
%	26,78	0	5,35	13,39	17,80	36,60	100	

La majorité des jeunes épargne quand même. Seuls 26,78% de nos enquêtés n'épargnent rien. Beaucoup plus concrètement, 36,60% d'entre eux épargnent 10\$ ou plus par mois alors que 17,85% économisent $\pm$ 9 à 10\$. 13,39% mettent de côté $\pm$ 6 à 8\$ tandis que 5,35% épargnent $\pm$ 4 à 5\$ par mois. Remarquons aussi qu'aucun de nos enquêtés n'épargne $\pm$ 1 à 3\$.

Sur les 10 personnes qui touchent un salaire de moins de 5\$, 6 épargnent (soit 60% du groupe) ; sur les 65 personnes qui touchent un salaire de 5 à 10 \$, 46 personnes épargnent (70,76% du groupe). Enfin, Sur les 37 personnes qui touchent un salaire de 10 à 15\$, 30 personnes épargnent (soit 81,08% du groupe).



► **Appréciation de l'échéance du travail et projets d'avenir**

62,50% de nos enquêtés n'ont aucune idée du temps qu'ils passeront dans les MEP (échéance) alors que 37,50% seulement en ont. Quant aux projets d'avenir, 82,14% disent en avoir un, alors que 17,85% n'en ont pas. Ceux qui travaillent pour une échéance bien déterminée ont souvent des projets intéressants qu'ils pensent réaliser avec leurs épargnes. Il s'agit notamment des activités comme le petit commerce, la reprise des études...

Quant à ceux qui n'ont aucun projet d'avenir, ils déclarent attendre la volonté de Dieu, car ils ne peuvent envisager des projets à partir de rien. L'avenir étant pour eux très sombre, il ne leur appartient pas de perdre son temps dans de vaines spéculations.

► **Les secrets des anciens jeunes débrouillards qui ont émergé**

Voulant nous imprégner des secrets des adultes que nous appelons « les anciens jeunes débrouillards qui ont pu émergé », nous sommes arrivés aux résultats suivants : 60% de nos enquêtés affirment n'avoir jamais travaillé pour le compte des privées alors que 40% affirment avoir travaillé pour eux. Néanmoins, ils reconnaissent qu'ils ont émergé pour n'avoir pas fait longtemps dans le giron des tiers.

Il ressort de ces informations que la majorité de ces jeunes débrouillards travaillent avec la rationalité économique, car malgré le maigre salaire qu'ils perçoivent, ils parviennent tout de même à épargner. Ceci nous pousse à conclure que la dimension de l'exploitation des jeunes par les entrepreneurs constitue donc l'élément de blocage majeur qui annihile les chances d'une véritable émergence.

IV. CONCLUSION ET STRATEGIES PROPOSEES

L'ampleur de la situation de crise socio-économique que traverse la ville de Bukavu pousse la population à développer une certaine vision machiavélique du développement. C'est dans ce cadre que différentes propositions ou voies de développement ont vu le jour. Certaines d'entre elles ont proposé l'approche associative, en créant des ONGD, des ASBL, des coopératives... D'autres encore se sont inscrites dans l'approche entrepreneuriale ou de création des MEP. Tout en développant l'esprit de la débrouille, les initiateurs de ces structures ont, non seulement développé la malhonnêteté, la corruption, l'égoïsme, le mensonge, la tricherie, le refus de l'effort et de la vie rationnelle... mais les ont aussi institutionnalisés. En effet, les gens ont perdu la conscience du bien et du mal en voulant gagner davantage « sur le dos des autres ».

Il faut donc une certaine conversion culturelle aux niveaux politique, économique et social, avec des principes d'équité et certaines valeurs éthiques. Pour y arriver, nous prôtons le réalisme dans le développement. Il s'agit pour nous d'inscrire les initiatives de développement dans une logique de part de ce que les acteurs possèdent et non de ce qui leur manque pour enfin stimuler et développer leurs capacités d'organisation.

Les jeunes débrouillards venus de la périphérie, travailleurs dans les MEP de la ville de Bukavu, aspirent au bien-être. Ils sont dotés d'un potentiel, d'une force physique qu'ils ne savent pas vendre à sa juste valeur. Ils acquièrent cependant, avec le temps, une certaine expérience dans la débrouillardise, bien que, faute d'organisation, ils ne sachent pas la valoriser.

C'est dans ce cadre que nous optons pour la mise sur pied d'une structure d'appui et d'encadrement des jeunes débrouillards. Cette structure renforcera les MEP en inhibant l'esprit d'exploitation de ces jeunes. Ces jeunes peuvent être rangés dans la catégorie des pauvres économiquement actifs dont la pauvreté est due au fait que les structures financières existantes n'ont pas pour vocation de les aider à améliorer leur sort (MUHAMMED, 1997).



Dans cette optique, la création d'une structure, d'un programme d'encadrement des jeunes débrouillards, P.A.E.J.D en sigle, nous semble indispensable. Son approche sera axée sur l'assistance juridico-financière. Le P.A.E.J.D. devra être une structure permanente sans but lucratif et pourra poursuivre les objectifs ci-après :

- Sur le plan social : défendre les droits des jeunes débrouillards venus de la périphérie, travailleurs dans les MEP de la ville de Bukavu ;
- Sur le plan économique : contribuer à l'accroissement des revenus des jeunes débrouillards.

Spécifiquement, il sera question :

- de l'identification de ces jeunes et de leurs problèmes ;
- de la lutte contre toute forme d'exploitation ;
- de la vulgarisation de la législation en matière de travail ;
- de l'organisation de ces jeunes en vue de la facilitation à l'accès aux micro-crédits ;
- de leur accompagnement dans la gestion des micro-crédits.

Dans l'organisation et le fonctionnement de la structure du P.A.E.J.D., il sera question de veiller de façon particulière à :

- l'éducation-formation des jeunes : la structure se chargera de l'encadrement de ces jeunes en leur assurant des notions de base, à partir de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture jusqu'à l'enseignement des notions théoriques et pratiques sur la gestion des affaires ;
- l'appui socio juridique : le P.A.E.J.D. assurera la mission d'un syndicat afin d'assister ces jeunes dans le règlement de leurs conflits avec les tiers, même devant les instances judiciaires ;
- l'épargne crédit : le P.A.E.J.D. sera chargé de stimuler l'épargne auprès des jeunes débrouillards et s'occupera aussi de l'accompagnement des bénéficiaires des crédits.

De façon plus concrète, l'octroi des micro-crédits se fera d'une manière progressive au sein d'un groupe des jeunes débrouillards qui se connaissent très bien et qui exercent, de préférence, une même activité pour de petits groupes de 4 personnes.

BIBLIOGRAPHIE

1. AHO G., LARIVIERE S. et FREDERIC M., « Manuel d'analyse de la pauvreté, application au Bénin », Ed Communication science-impact, Canada, 1976.
2. Annuaire économique et politique mondiale, « Etat du monde », Dakar, Enda, 1995.
3. ENDA Tiers-monde, « Enfant en recherche et en action », Dakar, Enda, 1995.
4. FORTIN P.-A., « Devenez entrepreneur : Pour un Québec plus entrepreneurial », Presse de l'université Laval et Ed. Transcontinental, Québec, 1992.
5. MUHAMMED Y., « Vers un monde sans pauvreté », Ed. Jean-Claude Lattès, Paris, 1997.
6. MUHEME G., « Comprendre l'économie informelle », Harmattan, Paris, 1996.
7. PREVOST P., « Entrepreneurship et développement local : Quant la population se prend en main », Ed. Transcontinental inc, Montréal, 1993.
8. SADIKI B., « Microentreprises et développement économique local : De l'expérience québécoise à la conception d'une stratégie applicable au Congo », Shahidi Presse, Bukavu, 2001.
9. SAUVY A., « Le travail noir et l'économie de demain », Calman Lery, Paris, 1984.
10. TOVOEDJRE A., « La pauvreté, richesse des peuples », 3^{ème} édition, Ed. Economie et Humanisme et les Ed. Ouvrières, Paris, 1978.